

-----  
CABINET DU CHEF DE L'ETAT  
-----

DELEGATION GENERALE  
DES GRANDS TRAVAUX  
-----

COORDINATION TECHNIQUE  
-----

CELLULE DE GESTION  
DES MARCHES PUBLICS  
-----

BP : 1127 - Tél. : 281 47 13 - Fax : 281 40 21

E-mail :

Brazzaville

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° /PR-CAB-DGGT-CT-CGMP**  
**« Etude pour la réalisation des travaux de construction**  
**du palais de l'Assemblée Nationale »**

**I. CONTEXTE**

Dans le but de doter l'Assemblée Nationale d'un cadre de travail plus approprié, l'Etat Congolais représenté par **la Délégation Générale des Grands Travaux** a décidé de démarrer **le projet de construction du palais de l'Assemblée nationale.**

**II. OBJET DE LA MANIFESTATION D'INTERET :**

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objet, **l'étude pour la réalisation des travaux de construction du palais de l'assemblée nationale.**

**L'étude consiste en :**

**A. La réalisation des études d'avant projets sommaire et détaillé**

- visite de site du projet ;
- pré-études du complexe (programmation, distribution, façades des bâtiments) ;
- définition des matériaux à utiliser ;
- évaluation sommaire des travaux à réaliser.

**B. La remise d'un dossier d'étude complet avec :**

- une note descriptive sommaire avec précision des surfaces hors œuvre brut et net (SHOB et SHON) ;
- Le plan Directeur ;
- un plan de masse à l'échelle 1/500 ;
- les vues en plans à l'échelle 1/100 ;
- les façades à l'échelle 1/100 ;
- les coupes essentielles à l'échelle 1/100 ;

- les perspectives, vues, axonométriques ou maquettes ;
- le coût prévisionnel des travaux ;
- un cahier de prescriptions techniques ;
- le cadre du devis quantitatif et estimatif des travaux.

### **C. Le dossier d'appel d'offres**

Le consultant ou le bureau d'études retenu devra rédiger le dossier d'appel d'offres conformément au code des marchés publics et textes d'application en vigueur en République du Congo.

### **III. FINANCEMENT**

Budget d'investissement de l'Etat congolais, exercices 2010, 2011 et 2012.

### **IV. MAITRISE D'OUVRAGE :**

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale des grands travaux (DGGT).

### **V. COMPOSITION DES DOSSIERS :**

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer à la manifestation d'intérêt en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

**Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics-2<sup>ème</sup> étage), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (en face de l'ex-ciné VOG), Centre-ville, Tél. : +242 281 47 12, BP : 1127 – e-mail : dgg@congo.gov.cg – Brazzaville, République du Congo.**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :
  - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;
  - la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
  - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

### **VI. CRITERES DE PRE-QUALIFICATION :**

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou du consultant porteront sur :

- l'expérience générale du candidat ;

- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

## VII. PRESENTATION DES DOSSIERS :

Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Délégué Général des Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage)** avec la mention suivante :

**« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET / ETUDE POUR LA  
CONSTRUCTION DU PALAIS DU PARLEMENT »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## VIII. DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point V au plus tard le **21 JAN. 2011** à **13 heures 30 minutes (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le **09 FEV. 2011** et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

## IX. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site web : **www.grandstravaux.org**.

Fait à Brazzaville, le **10 DEC 2010**

Le Délégué Général aux grands travaux,  
Par ordre,

**Le Coordonnateur Technique**

**Oscar OTOKA.**

